

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2023-19

LE VENDREDI VINGT QUATRE MARS DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER Mme Roxane FOSSÉ, M. Philippe BEUGNON, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 24/03/2023

date d'affichage : 17/03/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 12

votants : 13

PROCURATIONS : M. David LE GLANIC donne procuration à M. Thierry DUBOIS

ABSENT EXCUSE : M Thierry GARDIE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET BUDGETS ANNEXES 2023

Madame le Maire propose :

A l'article 6574 :

Foyer rural	6 500 €
Relais Cartable	22 200 €
La Colline	100 €
Anciens Combattants	150 €
Les Amis de Vétheuil	200 €
Tennis club de Vétheuil	275 €
Les Camarguais	250 €
Association des pompiers	100 €
Festival théâtral du Val d'Oise Pivo	400 €
Soliha	1 754 €
Arterritoire	250 €
Association Notre-Dame	200 €
Schubertiades	400 €
CLSH centre de loisirs Villers	1300 €
Texte Patrimoine	100 €
CPTS Magny	20 €
Université de Cergy balade géologique	400 €
Réserves	70 €
Total	34 669 €

et,

A l'article 657362

CCAS 3 216,71 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces propositions.

Ces montants s'entendent sans compter tous les avantages en nature dont bénéficient certaines associations (aides du personnel de la commune sur le plan technique et administratif, prêt de matériel, prise en charge des consommations d'énergie etc.)

REÇU EN PREFECTURE

le 31/03/2023

Application agréée e-legalite.com

99_DE-095-219506516-20230324-202319-DE